

PROCES VERBAL SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

Du mardi 12 avril 2022 à 20h00

Convocation du Conseil Municipal : le 06/04/2022

Ordre du jour

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 02/03/2022

- 1 Approbation des comptes de gestion 2021
- 2 Approbation des comptes administratifs 2021
- 3 Affectation des résultats 2021
- 4 Vote des Budgets 2022
- 5 Vote des taux des taxes directes locales (TFB, TFNB)
- 6 Demande dotation au titre des amendes de police
- 7 Achat de terrain
- 8 Vente de terre
- 9 Questions diverses

Le mardi 12 avril 2022 à 20h00 : réunion du conseil municipal.

Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à
VILLEPONTOUX R	X			GOUZOU MONT	X		
DUFOUR P	X			DEHAN R	X		
ROCHELLI L			LAVERGNE.JP	BONNET D	X		
LAVERGNE JP	X			SANCHEZ L	X		
GLEYZE D	X			BESNARD O	X		
VITRAC O	X			CRUBILIE B	X		
EWANGELISTA C	X			BELIE M	X		
JOUGLAS F	X						

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Régis Villepontoux, le Maire.

Mr DEHAN Romain est désigné secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 02/03/2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu du 02/03/2022

N° : 13_2022 OBJET : Approbation des comptes de gestion 2021 COMMUNE, AEP, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT LE PEYRALOU MULTISERVICES RURAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- **D'approuver** les comptes de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2021 et concernant le budget COMMUNAL et les budgets annexes des services : AEP, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT LE PEYRALOU, MULTISERVICES RURAL,

Ces comptes de gestion, visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

N° : 14a_2022 COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET COMMUNAL.

COMPTE ADMINISTRATIF	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Section de fonctionnement	593 883.96 €	629 558.15 €	35 674.19 €
Section d'investissement	158 773.50 €	161 457.28 €	2 683.78 €
REALISATIONS DE L'EXERCICE N	752 657.46 €	791 015.43 €	38 357.97 €
Report en section de fonctionnement (002)		236 419.34 €	236 419.34 €
Report en section d'investissement (001)	67 583.68 €		- 67 583.68 €
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	67 583.68 €	236 419.34 €	168 835.66 €
Section de fonctionnement	593 883.96 €	865 977.49 €	272 093.53 €
Section d'investissement	226 357.18 €	161 457.28 €	- 64 899.90 €
REALISATIONS + REPORTS	820 241.14 €	1 027 434.77 €	207 193.63 €
Section de fonctionnement			
Section d'investissement	17 850.00 €	21 123.50 €	3 273.50 €
RESTE A REALISER A REPORTER EN N+1	17 850.00 €	21 123.50 €	3 273.50 €
Section de fonctionnement	593 883.96 €	865 977.49 €	272 093.53 €
Section d'investissement	244 207.18 €	182 580.78 €	- 61 626.40 €
RESULTAT CUMULE	838 091.14 €	1 048 558.27 €	210 467.13 €
Besoin d'investissement affecté au R1068			61 626.40 €
Excédent de fonctionnement reporté au R002			210 467.13 €
Solde d'exécution négatif de la section d'investissement reporté au D001			- 64 899.90 €

N° : 15a_2022 COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET EAUX

ANNEE	2021		
COMPTE ADMINISTRATIF	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Section de fonctionnement	67 067.10 €	87 527.59 €	20 460.49 €
Section d'investissement	19 839.92 €	15 693.27 €	-4 146.65 €
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE N	86 907.02 €	103 220.86 €	16 313.84 €
Report en section de fonctionnement (002)		1 259.57 €	1 259.57 €
Report en section d'investissement (001)		6 654.14 €	6 654.14 €
TOTAL REPORTS DE L'EXERCICE N-1		7 913.71 €	7 913.71 €
Section de fonctionnement	67 067.10 €	88 787.16 €	21 720.06 €
Section d'investissement	19 839.92 €	22 347.41 €	2 507.49 €
TOTAL REALISATIONS +REPORTS	86 907.02 €	111 134.57 €	24 227.55 €
Section de fonctionnement			
Section d'investissement	318 430.35 €	400 706.00 €	82 275.65 €
TOTAL DES RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	318 430.35 €	400 706.00 €	82 275.65 €
Section de fonctionnement	67 067.10 €	88 787.16 €	21 720.06 €
Section d'investissement	338 270.27 €	423 053.41 €	84 783.14 €
TOTAL CUMULE	405 337.37 €	511 840.57 €	106 503.20 €
Besoin d'investissement affecté au R1068			
Excédent de fonctionnement reporté au R002			21 720.06 €
Solde d'exécution positif de la section d'investissement reporté au R001			2 507.49 €

N° : 16a_2022 COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET ASSINISSEMENT

ANNEE	2021		
COMPTE ADMINISTRATIF	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Section de fonctionnement	75 475.32 €	80 455.42 €	4 980.10 €
Section d'investissement	11 530.58 €	54 426.76 €	42 896.18 €
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE N	87 005.90 €	134 882.18 €	47 876.28 €
Report en section de fonctionnement (002)		7 979.81 €	7 979.81 €
Report en section d'investissement (001)		102 475.23 €	102 475.23 €
TOTAL REPORTS DE L'EXERCICE N-1		110 455.04 €	110 455.04 €
Section de fonctionnement	75 475.32 €	88 435.23 €	12 959.91 €
Section d'investissement	11 530.58 €	156 901.99 €	145 371.41 €
TOTAL REALISATIONS +REPORTS	87 005.90 €	245 337.22 €	158 331.32 €
Section de fonctionnement			
Section d'investissement			
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1			
Section de fonctionnement	75 475.32 €	88 435.23 €	12 959.91 €
Section d'investissement	11 530.58 €	156 901.99 €	145 371.41 €
TOTAL CUMULE	87 005.90 €	245 337.22 €	158 331.32 €
Besoin d'investissement affecté au R1068			
Excédent de fonctionnement reporté au R002			12 959.91 €
Solde d'exécution positif de la section d'investissement reporté au R001			145 371.41 €

N° : 17a_2022 COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET LOTISSEMENT PEYRALOU

ANNEE	2021			
	COMPTE ADMINISTRATIF	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Section de fonctionnement	203 730.76 €	203 730.76 €		
Section d'investissement	217 659.36 €	202 650.96 €		- 15 008.40 €
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE N	421 390.12 €	406 381.72 €		- 15 008.40 €
Report en section de fonctionnement (002)				
Report en section d'investissement (001)	14 440.97 €			- 14 440.97 €
TOTAL REPORTS DE L'EXERCICE N-1	14 440.97 €			- 14 440.97 €
TOTAL REALISATIONS +REPORTS	435 831.09 €	406 381.72 €		- 29 449.37 €
Section de fonctionnement				
Section d'investissement				
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1				
Section de fonctionnement	203 730.76 €	203 730.76 €		
Section d'investissement	232 100.33 €	202 650.96 €		- 29 449.37 €
TOTAL CUMULE	435 831.09 €	406 381.72 €		- 29 449.37 €
Besoin d'investissement affecté au R1068				
Excédent de fonctionnement reporté au R002				
Solde d'exécution négatif de la section d'investissement reporté au D001				- 29 449.37 €

N° : 18a-2022 COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET MULTISERVICES RURAL

ANNEE	2021		
COMPTE ADMINISTRATIF	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Section de fonctionnement	10 009.69 €		- 10 009.69 €
Section d'investissement	175 036.14 €	254 000.00 €	78 963.86 €
REALISATIONS DE L'EXERCICE N	185 045.83 €	254 000.00 €	68 954.17 €
Report en section de fonctionnement (002)			
Report en section d'investissement (001)			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1			
Section de fonctionnement	10 009.69 €		- 10 009.69 €
Section d'investissement	175 036.14 €	254 000.00 €	78 963.86 €
REALISATIONS + REPORTS	185 045.83 €	254 000.00 €	68 954.17 €
Section de fonctionnement			
Section d'investissement	347 863.86 €	430 340.00 €	82 476.14 €
RESTE A REALISER A REPORTER EN N+1	347 863.86 €	430 340.00 €	82 476.14 €
Section de fonctionnement	10 009.69 €		- 10 009.69 €
Section d'investissement	522 900.00 €	684 340.00 €	161 440.00 €
RESULTAT CUMULE	532 909.69 €	684 340.00 €	151 430.31 €
Besoin d'investissement affecté au R1068			
Déficit de fonctionnement reporté au R002			- 10 009.69 €
Solde d'exécution positif de la section d'investissement reporté au D001			78 963.86 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
 Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie de l'année 2020.
 Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;
 Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-14 du CGCT Monsieur Régis VILLEPONTOUX a quitté la salle et n'a pas pris part au vote. Monsieur DUFOUR Pierre a été désigné président pour cette partie de séance.

N° : 19a_2022 AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET COMMUNAL 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		35 674.19 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		236 419.34 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		272 093.53 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		-64 899.90 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		3 273.50 €
Besoin de financement F	=D+E	-61 626.40 €
AFFECTATION = C	=G+H	272 093.53 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		61 626.40 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		210 467.13 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :
Après avoir examiné les comptes administratifs, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation, le Conseil municipal décide d'affecter les résultats de l'exercice 2021 du budget COMMUNE dans les conditions exprimées ci-dessus.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	20 460.49 €
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00 €
c. Résultats antérieurs de l'exercice	1 259.57 €
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	21 720.06 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	2 507.49 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	82 275.65 €
Besoin de financement = e. + f.	0.00 €
AFFECTATION (2) = d.	21 720.06 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	21 720.06 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Après avoir examiné les comptes administratifs, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation, le Conseil municipal décide d'affecter les résultats de l'exercice 2021 du budget AEP dans les conditions exprimées ci-dessus.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	4 980.10 €
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0.00 €
c. <u>Résultats antérieurs de l'exercice</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	7 979.81 €
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	12 959.91 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	145 371.41 €
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	0.00 €
Besoin de financement = e. + f.	0.00 €
AFFECTATION (2) = d.	12 959.91 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	12 959.91 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
Après avoir examiné les comptes administratifs, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation, le Conseil municipal décide d'affecter les résultats de l'exercice 2021 du budget Assainissement dans les conditions exprimées ci-dessus.

N° : 22_2022 AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET LOTISSEMENT LE PEYRALOU 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	0.00 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-29 449.37 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	0.00 €
Besoin de financement F	=D+E -29 449.37 €
AFFECTATION = C	=G+H 0.00 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	0.00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
Après avoir examiné les comptes administratifs, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation, le Conseil municipal décide d'affecter les résultats de l'exercice 2021 du lotissement PEYRALOU dans les conditions exprimées ci-dessus.

N° : 23_2022 AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET MULTISERVICES RURAL 2021

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-10 009.69 €
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00 €
c. Résultats antérieurs de l'exercice	0.00 €
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-10 009.69 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	78 963.86 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	82 476.14 €
Besoin de financement = e. + f.	0.00 €
AFFECTATION (2) = d.	-10 009.69 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	10 009.69 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité:
Après avoir examiné les comptes administratifs, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation, le Conseil municipal décide d'affecter les résultats de l'exercice 2021 du lotissement PEYRALOU dans les conditions exprimées ci-dessus.

Vu les projets de budgets primitifs 2021 présentés par le Maire au titre du budget principal, et des budgets annexes AEP, assainissement, lotissement LE PEYRALOU et le multiservices rural,

BUDGETS	FONCTIONNEMENT Dépenses et recettes	INVESTISSEMENT Dépenses et recettes	TOTAL du Budget
Principal	847 670.21	256 806.79	1 104 477.00
AEP	111 864.93	433 074.31	544 939.24
Assainissement	93 327.62	190 104.12	283 431.74
Lotissement le PEYRALOU	204 618.26	225 020.52	429 638.78
Multiservices rural	22 605.16	512 403.86	535 009.02

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-décide d'adopter les budgets primitifs de l'exercice 2022 s'élevant en dépenses et en recettes indiqués ci-dessus.

N° : 25_2022 VOTE des taux des taxes locales

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité, :

- de fixer le taux des taxes directes locales pour l'année 2022 de la façon suivante :

Taxe foncière bâti : 43.66%

Taxe foncière non bâti : 142.88 %

N° : 26_2022 Création chemin doux- dde de subvention au titre des amendes de police

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Autorise M. le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Lot une aide financière au titre des amendes de police pour la réalisation de ce projet.

- Autorise Monsieur le Maire ou le 1^{er} Adjoint à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation du projet

N° : 27_2022 Acquisition de terrain par la Commune appartenant à M MOURAUD

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

-Approuve l'acquisition de 440 m² de terrain situé sur les parcelles ZB n° 21 et ZB n° 134 (selon plan géomètre) au prix de 16.50 € le m² soit un montant total de 7 260.00 € TTC.

Etant précisé qu'à cette somme s'ajoutent les frais d'acte notarié qui seront à la charge de l'acquéreur.

-Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié ainsi que tous documents se reportant à cette transaction

N° : 28_2022 Vente de terre végétale

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

-Approuve le tarif de vente de la terre végétale dont elle dispose au Payral au prix de 5€ le m²

-Indique que les personnes intéressées doivent prendre contact avec la mairie

-Indique que la terre végétale est à prendre sur place, aucune livraison ne sera faite.

N° : 29_2022 Vente TERRAIN à Monsieur MOURAUD

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal :

-décide de vendre à Monsieur MOURAUD Philippe, une partie de la parcelle de terrain n° ZB 135, pour une superficie de 440 m², au prix de 16.50 € le m², soit un montant total de 7 260.00 € TTC

-décide que les frais d'acte notarié soient à la charge de l'acheteur

-autorise Monsieur le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer les actes notariés et tous les documents s'y rapportant.

Questions diverses

La séance est levée à 22h00